Réf. Farde e-Assemblées : 2745326

N° OJ : **77**

Projet d'Arrêté - Conseil du 30/11/2026

Objet : Subside.- Propreté publique.- Asbl "Association de la Jeunesse VLM".- Montant : 2.680,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl "ASSOCIATION DE LA JEUNESSE VLM" s'engage à organiser des actions de sensibilisation à la propreté publique pour lesquelles elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 2.680,00 EUR à l'asbl "ASSOCIATION DE LA JEUNESSE VLM" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 2.680,00 EUR à l'asbl "ASSOCIATION DE LA JEUNESSE VLM" pour des actions de sensibilisation à la propreté publique auprès des habitants du Val Maria.- Article 87605/33202 du budget ordinaire 2026.

Annexes :